

mail afin de convier les contacts identifiés en étape 1 à participer à l'étape 2 de la concertation Egalim

Objet du mail : SNCF Réseau – Invitation à participer à l'étape 2 de la concertation EGALIM

Madame, Monsieur,

Du 23 novembre au 23 décembre 2020, SNCF Réseau organise la 2^{ème} étape de concertation pour élaborer sa charte d'engagements relative à la protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytosanitaires.

En effet, dans le cadre de ses opérations de maîtrise de la végétation pour l'entretien du réseau ferré national, SNCF Réseau est concerné par le décret d'application de l'article 83 de la loi Egalim, du 27 décembre 2019, qui prévoit que l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitations soit encadrée par des chartes d'engagements, élaborées de manière concertée.

En septembre et octobre derniers, SNCF Réseau a recueilli, à travers 17 ateliers participatifs organisés en régions, les attentes d'élus locaux et de représentants d'associations agréées, en matière de modalités d'information, de protection, de dialogue et de conciliation.

A partir de ces contributions, SNCF Réseau a formulé des propositions d'engagements sur lesquels tout citoyen riverain du réseau ferré national est invité à donner son avis, du 23 novembre au 23 décembre, à l'adresse : www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation.

A l'issue de cette seconde étape, une charte finalisée sera établie par SNCF Réseau et proposée à l'approbation des préfets de département comme le prévoit le législateur.

En complément de votre participation, vous pouvez, si vous le souhaitez, relayer cette invitation aux associations ou organismes de votre réseau susceptibles d'être concernés par cette thématique.

Pour en savoir plus sur les enjeux et pratiques de maîtrise de végétation et sur la démarche engagée par SNCF Réseau : www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre démarche.

L'équipe SNCF Réseau - EGALIM